

5S TRANSPORTS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au capital de 7 200 Euros
158 RUE TOM MOREL – 73100 AIX-LES-BAINS
830 167 805

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 02 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, et le 02 Décembre, à quinze heures,

Le soussigné, Monsieur Ilyasse SOUKAB, gérant et associé unique de la société « 5S TRANSPORTS » Société A Responsabilité Limitée au capital de 7 200 € divisé en 720 parts sociales de 10 € chacune, a établi le présent procès-verbal constatant ses décisions.

Monsieur SOUKAB déclare être appelé à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement de siège social,
- Modification des statuts en conséquence

À l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Le gérant, décide de changer le siège social situé au
158 Rue Tom Morel - 73000 AIX-LES-BAINS et de le mettre à :

399 Route de la vie du Cher – 73410 ENTRELACS

Par conséquent, l'article 3 des statuts de l'entreprise ; relatif au siège social est modifié.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 heures

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le gérant et consigné dans le registre spécial prévu à cet effet par les articles L 223-31 et R.232-20 du Code de Commerce.

Monsieur Ilyasse SOUKAB

